

La Région Occitanie soutient le développement du potentiel de recherche qui représente un moteur de l'économie de l'innovation à l'échelle régionale. Elle co-finance ainsi des allocations de thèse à hauteur de 80%. Le MAG'UPVD vous présente dans cette rubrique une des 13 thèses financées pour la période 2017-2020. Retrouvez-les sur www.univ-perp.fr.

Bourses région #1 : " Le financement alternatif des énergies "

La thèse effectuée par Axel Gasser, initiée et dirigée par le professeur Jean-Marc Moulin, relative au financement alternatif des énergies renouvelables cherche, d'une part, à dresser un état des lieux exhaustif des dispositifs de financement existants et d'autre part à tenter d'envisager la manière dont le droit pourrait favoriser davantage encore, par des moyens juridiques alternatifs, le financement des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, le financement des énergies renouvelables mobilise les grands acteurs classiques du financement de projets (banques, fonds d'investissements variés, sociétés commerciales, compagnies d'assurance, collectivités publiques et notamment l'Etat à travers des aides fiscales...). Or, les gouvernements français successifs peinent à atteindre les objectifs qu'ils assignent à la France en matière de transition énergétique.

En effet, s'il est déjà permis de recenser un certain nombre de modèles de financements alternatifs des énergies renouvelables (financement participatif, associatif, microcrédit...), il convient aussi de se projeter afin de cerner quelles sont les innovations techniques et juridiques récentes (cryptomonnaies, technologie blockchain, biens communs...) ainsi que les techniques d'ingénierie sociétale et financière *ad hoc* qui sont de nature à permettre à la France de réussir sa transition verte.

La thèse, qui bénéficie elle-même d'un financement alternatif puisqu'elle est co-financée par l'UPVD et la Région Occitanie au titre des « Allocations Doctorales Région », doit ainsi conduire à se demander quels sont les encouragements fiscaux, les structures juridiques (associations, coopératives, sociétés, fonds...), les droits (propriété, biens communs, possession...), les techniques de financement (prêt, don,



capital, investissement lucratif ou non...) et les modes de gouvernance (verticales/horizontales, proportionnelles/non proportionnelles...) qui constitueront, seuls et/ou de manière combinée, le préalable à une mobilisation de l'épargne des ménages en vue de prendre une part substantielle au financement alternatif de la transition énergétique.

Portrait du doctorant :



Axel Gasser a effectué l'intégralité de son parcours universitaire à l'UPVD. Il a obtenu son master en Droit des Affaires avec mention en 2016. Passionné d'art oratoire, il a impulsé de nombreux projets tels que le concours d'éloquence local puis régional avant d'enseigner les règles de la rhétorique aux détenus de la prison de Perpignan en 2017 dans le cadre d'un projet culturel piloté par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Pyrénées-Orientales. En juillet 2017, il a obtenu la bourse doctorale de la région Occitanie afin d'effectuer une thèse sur le financement alternatif de la transition énergétique sous la direction du professeur Jean-Marc Moulin. Axel Gasser a également obtenu le certificat d'entrée à l'école des avocats en terminant major de la session 2017-2018 de l'IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires de Perpignan).